

AUTORISATION DE CIRCULATION BUS DE VILLE RUE DU GENERAL DE GAULLE ET ROUTE DE FURNES

Nous Florence VANHILLE, Maire de Zuydcoote,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4,

Vu le Code de la Route, L411-1 à 411-7,

Vu la demande d'autorisation de circulation formulée par Monsieur Claude BRUNET de l'entreprise KEOLIS, afin de pouvoir emprunter le pont-levis, rue du Général de Gaulle et l'intersection de la Route de Furnes en raison de 2 passages de bus par ½ heure de 06h00 à 19h00 et de 4 passages de bus par heure de 19h00 à 21h00 pour la période du 17 avril 2023 au 21 avril 2023,

Vu l'arrêté du maire de Zuydcoote en date du 10 mai 1996 portant interdiction de circulation des poids lourds dans les rues du Général de Gaulle, de la Résistance et des crevettes,

Considérant qu'il convient de maintenir l'offre du réseau des bus de ville,

Considérant que pour répondre à la demande de Monsieur Claude BRUNET il convient de suspendre les dispositions de l'arrêté du 10 mai 1996 précité,

ARRETONS

Article 1 : L'arrêté du 10 mai 1996 portant interdiction de circulation des poids lourds dans les rues du Général de Gaulle, de la Résistance et des crevettes est suspendu du 17 avril 2023 au 21 avril 2023.

Article 2 : La circulation des bus Keolis et notamment la ligne 20 sera temporairement déviée dans les conditions définies ci-dessus.

Article 3 : Le présent arrêté sera adressé à :
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Ghyvelde,
- Monsieur Claude BRUNET de l'entreprise KEOLIS.

Article 4 : Certifié exécutoire après notification le 29 mars 2023.

Fait à Zuydcoote, le 29 mars 2023

Le Maire,



Florence VANHILLE

De : BRUNET Claude

Envoyé le : lundi 27 mars 2023 15:57

À : mairie zuydcoote (mairie@villedezuydcoote.fr)

Cc : Ville de Zuydcoote

Objet : Demande d'autorisation pour les bus de ville de la Ligne 20 d'emprunter par votre pont levis

Bonjour,

En raison des travaux de voiries de votre commune rue de la résistance vers Bray-Dunes du Lundi 17 Avril au Vendredi 21 Avril 2023, je vous sollicite pour la demande d'autorisation pour les bus de ville de la Ligne 20 d'emprunter par votre pont levis, rue du Général De Gaulle à l'intersection de la Route de Furnes en raison de 52 Passage de bus par ½ heure de 06h00 à 19h00 et de 4 Passage de bus par heure de 19h00 à 21h00 .

Bonne réception

Cordialement

BRUNETClaude

Keolis Flandres Maritime

Exploitation/Qualité

Tel : 03.28.23.09.69

Port: 06.17.43.78.63

Email : cbrunet@keolis.com

KEOLIS
FLANDRE MARITIME